

Juin 2019

Synthèse



Budget
2019

Urbanisme

Armée

Jeunesse

N°94



SOMMAIRE

- P. 3** ÉDITO
- P. 4** ÉTAT CIVIL
- P. 4/5** EN BREF... ET EN IMAGES
- P. 6/7** BUDGET 2019 : des projets pour tous
- P. 8** DISPOSITIF AIDE ANIMATEUR : témoignages
- P. 9** HABITAT : l'opération OPAH prolongée
- P. 10/11** URBANISME : le Buisson Filot II, c'est parti !
- P. 12** ZOOM SUR... : le centre équestre
- P. 13** PORTRAIT : le cycliste Mathis Nierding
- P. 14** ARMÉE : exercice Citadel Guibert 2019
- P. 15** ARMÉE : blessés de l'Armée de Terre
- P. 16** AGENDA
- P. 17** MÉDIATHÈQUE
- P. 18** CHÂLONS AGGLO
- P. 19** EXPRESSIONS POLITIQUES

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre. Parking de 50 places

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.

- De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
- De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
- Fermeture le mardi matin.

Fermeture le samedi matin du 15 juillet au 18 août

Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.

- Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Téléphone : 03 26 66 57 07

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.

- Les mercredis de 9h00 à 11h30.

LA MISSION LOCALE

- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.

Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

- Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h00.

Téléphone : 03 26 60 85 09

COMAL - OPAH

- Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.

Téléphone : 0 800 77 29 30
(N° vert)

UDAF

- Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Salvatore Grippi

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Guy Mauuarin, CRR-Fr, Union Cycliste Mourmelonnaise, Centre équestre, Basalt Architecture, Malvina Bonifacio

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.



Le budget : un équilibre entre le maintien des services proposés et la volonté de ne pas allourdir la pression fiscale

Le 3 avril dernier, le budget 2019 a été adopté en conseil municipal. À l'heure où bien des communes réduisent les subventions allouées aux associations (-26% pour une ville marnaise - cf L'Union du 4 avril), et bien qu'en 2018, notre ville ait vu une baisse des dotations de l'État de 130.000 euros, j'ai proposé de maintenir le niveau des services existants (maintien des subventions aux associations, maintien du budget alloué aux animations, à la politique culturelle, aux services extrascolaires, à l'aide sociale...).

Parallèlement, le 7 février, Châlons Agglo a voté le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 10.44 % ; il était de 16.24 % en 2018. Saisissant cette opportunité, j'ai invité le conseil municipal à augmenter la taxe sur le foncier bâti (TFB) dans la même proportion.

Sans tenir compte de l'évolution des bases, cette variation des taux se soldera par une stricte stabilité de l'imposition pour les propriétaires occupants. A contrario, les propriétaires bailleurs supporteront la hausse de la TFB alors que les locataires bénéficieront de la baisse de la TEOM. Concernant la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti, les taux ont été votés à l'identique.

En pratique, pour 100 euros de TFB en 2018, l'évolution en 2019 sera la suivante :

		Propriétaire occupant	Propriétaire bailleur	Locataire
2018	TFB	100	100	0
	TEOM	89	89	89
	TOTAL	189	189	89
2019	TFB	132	164	0
	TEOM	57	57	57
	TOTAL	189	221	57
Différentiel 18/19		0 €	+32 €	-32 €

Montants exprimés en euros pour 100 euros de TFB en 2018

Vous trouverez en pages 6 et 7, les réalisations en cours et à venir pour l'année 2019. Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé
et de prospérité aux nouveau-nés
et nos félicitations aux parents

- 6 février**, Maëly de Louis Picot.
21 février, Evalyn de Cédric Legrand et Sophie Guillaume.
24 février, Lou de Dimitri Collard et Marion Robinet.
27 février, Maÿlis, de Joachim Hella et Clémence Fisson.
1er mars, Peytone, de Fabien Percebois et Marie-Ange Cheron.
11 mars, Lucas de Anthony Mentec et Léa Esser.
15 mars, Léon de Erven Derrien et Maëlle Valy.
28 mars, Nathaël de Ludivine Klein.
3 avril, Lydia de Jesse Rivière et Morgane Lesage.
15 avril, Kekoa de Raianui Wan Kim et Nancy Rey.
19 avril, Arthur de Kévin Valade et Maeva Flegeau.
2 mai, Lucie de Florian Montay et Aurélie Toursel.

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

- 9 février**, Nicolas Haro, dans sa 57^{ème} année.
28 février, Lucienne Guillaumet V^{ve} Drouot, dans sa 92^{ème} année.
1^{er} avril, Serge Bertin, dans sa 82^{ème} année.
28 avril, Michel Bocart, dans sa 81^{ème} année.
3 mai, Gisèle Galichet, dans sa 85^{ème} année.

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

- 16 février**, Jérémie Thoze, militaire et Laura Scornet, fonctionnaire du Ministère de la Défense.
23 février, Morgan Leroy, cuisinier et Léonie Fourcart, vendeuse.
20 avril, Denis Lefèvre, agent de propreté et Peggy Nayrac, agent de service hospitalier.
20 avril, Cédric Tison, militaire et Cathy Glad, assistante maternelle.
4 mai, Kévin Hachin, cadre commercial et Karen Long, gestionnaire de scolarité.

EN BREF ...

 **Accueil de loisirs** – La prochaine session se déroulera pendant les vacances d'été. Quatre semaines sont programmées : du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, du 22 au 26 juillet et du 29 juillet au 2 août. Inscription à la semaine. Trois formules possibles : la journée avec temps méridien (repas fourni par la famille), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Inscriptions en mairie les lundi 3 et jeudi 6 juin (10h-12h et 14h-17h), les mardi 4 et mercredi 5 juin (14h-17h uniquement) et le vendredi 7 juin (10h-12h et 14h-16h). Renseignements au 03 26 66 79 48.

 **Animation tennis** - Le club du CADM Tennis organise, avec le soutien de la commune, la 3^e édition de sa manifestation « Mourmelon fait son Roland Garros » le dimanche 9 juin de 9h30 à 17h30. Celle-ci se déroulera rue Léon Bourgeois. Buvette et restauration sur place. Plus d'informations sur le site www.club.fft.fr/cadm.mourmelon.

 **Bruits de voisinage** – Les horaires de bricolage et de jardinage à respecter sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ; le dimanche

et les jours fériés de 10h à 12h. Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 € (arrêté préfectoral du 10 décembre 2008).



Cinéma – Le programme de cinéma « À l'affiche », organisé en partenariat avec Ciné Ligue, sera reconduit pour une nouvelle saison d'octobre 2019 à mars 2020. Lors de ces séances, des films récents sont proposés quelques semaines après leur sortie nationale. Ces rendez-vous se déroulent à chaque fois un jeudi à 20h au centre culturel Napoléon III. Si la séance a lieu pendant les vacances scolaires, une séance supplémentaire (spéciale jeune public) est alors organisée à 14h30. Les tarifs sont avantageux : de 3,50 à 6 euros. Une carte de fidélité de 5 places est également proposée (les cartes achetées lors de la saison 2018/2019 seront toujours valables pour la nouvelle saison). Renseignements au 03 26 66 57 08.



Commemorations – Deux cérémonies sont à venir. Tout d'abord le mardi 18 juin (79^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940) : rassemblement à 10h45 devant la mairie, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts du cimetière civil. Puis le dimanche 25 août

(75^e anniversaire de la Libération de Mourmelon) : rassemblement à 11h30 devant la mairie, avant de se rendre ensuite au cimetière civil.



Don de sang – L'Établissement Français du Sang organise une collecte de sang le mardi 27 août, de 15h30 à 19h30 à la salle Louisiane. Ce geste, d'une dizaine de minutes, permet de sauver des vies. Pour toute information : <http://dondesang.efs.sante.fr>.



Fermeture estivale – La mairie sera fermée les samedis matins durant la période allant du 15 juillet au 18 août. Renseignements au 03 26 66 10 44.



Feux de plein air - Suivant l'arrêté préfectoral du 8 avril 2016, réglementant les feux de plein air dans le département de la Marne, il est formellement interdit de brûler les déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires (article 4-2). Ces déchets doivent être éliminés par broyage ou par apport en déchetterie. Tout contrevenant s'expose à des sanctions.

... ET EN IMAGES

19 février :
Spectacle jeune public
«La pirate écologique»



17 mars :
Après-midi récréatif
des seniors



28 février : Pose de
nouvelles cavurnes
au cimetière



27 avril :
Carnaval



8 mai :
Cérémonie de
commémoration
du 8 mai 1945



5 mai :
Sport en famille



18 mai :
Animation apiculture à la
médiathèque dans le cadre
du Festival « Jardin des Mots »



22 mai :
Construction de 3
nouvelles cellules dans
la Z.A. Le Tumoy



Fleurissement – Comme chaque année, le jury du concours communal du fleurissement arpentera les rues de la commune cet été, à partir du 15 juillet, afin d'évaluer le fleurissement des maisons, appartements et commerces. Plusieurs critères seront retenus : les couleurs, la diversité, le volume, etc. Attention, seul le fleurissement visible depuis la rue est pris en compte.



Portes-ouvertes – L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mourmelon-le-Grand organise une journée portes-ouvertes le diman-

che 16 juin 2019, de 10h à 18h, au centre de secours (chemin de Bussy). Au programme : des démonstrations (secours à personne, secours routier et feu de véhicule) et des ateliers (gestes qui sauvent, parcours, lance pour enfants, jeux du poids, etc.). Informations recrutement sur place. Buvette et restauration rapide. Gratuit et ouvert à tous.



Situation électorale - Chaque électeur peut vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit sur le site www.service-public.fr. Si l'élec-

teur n'est pas retrouvé dans cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales (depuis le même site).



Tir à l'arc – La section tir à l'arc du Club Sportif et Artistique de la Garnison (CSAG) organise un championnat de France militaire et FCD (Fédération des Clubs de la Défense) les 21 et 22 juin sur le terrain attenant au gymnase de garnison. Accès gratuit, ouvert à tous.

Budget 2019

Des projets pour tous

Comme chaque année, avant le 15 avril, le Conseil Municipal se réunit afin de voter le budget primitif. Il s'agit du premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Lors de la séance, le maire présente au Conseil les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre. Un exercice difficile pour la municipalité, qui doit composer avec la baisse des dotations de l'État aux collectivités. Cela implique une vigilance de tous les instants quant à la maîtrise des dépenses et donc une certaine rigueur budgétaire. Mais rigueur ne signifie pas immobilisme. Plusieurs projets verront donc le jour.

Sécurité

Des aménagements sécurisés et paysagers sont programmés aux entrées de ville depuis les rues de Baconnes et Thiers. Rue de Baconnes, ce sont quelque 800 voitures et 90 camions qui empruntent chaque jour cette artère. Deux écluses, séparées de 17 mètres, ont ainsi été imaginées afin de casser la vitesse. Concernant l'entrée de ville depuis la rue Thiers (surnommée « route de Suippes »), cette dernière voit passer chaque jour 1 625 voitures et 70 camions. Des bandes d'alerte « sonores » (rugueuses) seront créées, ainsi que plusieurs massifs d'arbustes afin de donner une sensation « d'étrécissement » de la chaussée aux conducteurs. De même, le panneau d'agglomération sera reculé avant le carrefour avec la rue du Tumoy afin d'agrandir la zone limitée à 50 km/h.



Les entrées de ville rues de Baconnes et Thiers seront sécurisées

D'autres rues seront également sécurisées afin de pallier les excès de vitesse ou les difficultés de circulation. Ainsi, la rue du 8 mai 1945 passera prochainement en



La rue du 8 mai 1945 passera en sens unique et le stationnement sera revu

sens unique (dans le sens Levant-Boilleau) afin que le stationnement des véhicules – dont le marquage au sol sera décalé de quelques centimètres vers la chaussée – permettent le passage des poussettes ou fauteuils roulants circulant sur les trottoirs.

Toujours en matière de sécurité, le Conseil Municipal a voté l'achat de deux immeubles – aux infrastructures fragilisées – situés aux numéros 12 et 18 de la rue du Général Gouraud. Ceux-ci seront démolis, tout comme la maison sis au 47 de la rue du Maréchal Foch.



Pour des raisons de sécurité publique, deux immeubles seront démolis rue du Général Gouraud



Enfin, la Ville poursuivra la mise aux normes de ses bâtiments communaux en matière d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La consultation des entreprises se fera à l'automne pour une réalisation en 2020.

Commerce et artisanat

Le marché artisanal du jeudi matin sera transféré sur la place Clemenceau. Cela permettra de revitaliser les commerces en place et de redynamiser le marché, en perte de vitesse depuis la fermeture des écoles Léon Bourgeois, qui créaient un flux de passage plus important qu'actuellement.

Enfin, dans la zone artisanale du Tumoy, trois nouvelles cellules commerciales vont être construites pour un montant de 1.160.316 € (projet subventionné à hauteur de 335 766 €). Comme les cellules déjà existantes, celles-ci seront louées à des tarifs raisonnables, permettant à de nouvelles entreprises de s'implanter à Mourmelon.



Trois nouvelles cellules commerciales vont voir le jour à la ZA Le Tumoy

Équipements sportifs

Une étude est lancée pour la création d'un complexe sportif en remplacement du gymnase Saint-Martin. Ce complexe devra avant tout permettre la pratique de plusieurs disciplines (escalade, sports collectifs, etc.) et inclure des cours de tennis intérieur et extérieur. De même, les associations sportives disposeront d'un club house et de bureaux indépendants. Il y aura un contrôle d'accès et une gestion technique du bâtiment pilotables à distance. Enfin, le bâtiment sera conçu de manière évolutive, permettant de réaliser, dans les années futures, de nouvelles salles et/ou équipements sportifs complémentaires.

En parallèle, le skate-park accueillera très prochainement de nouveaux modules, très attendus par les jeunes.



Le gymnase Saint-Martin sera remplacé par un complexe sportif

Voirie et éclairage public

La création d'une voirie est programmée dans la ruelle de la Cheppe (entre la rue Paul Boilleau et la rue Marie Hazeaux).

L'éclairage public de la rue Thiers sera remplacé par des candélabres à LED, plus économiques et éclairant tout aussi bien. Cela après que Chalons Agglo ait réalisé les travaux d'assainissement.



La ruelle de la Cheppe va être aménagée

Matériels

Le conseil municipal a validé l'acquisition d'un véhicule de service commun aux agents de la mairie et de la médiathèque. Les ateliers municipaux se verront quant à eux dotés de nouveaux matériels.



Pôle public

Le solde définitif du pôle public a également été intégré au budget. Le dernier règlement, à hauteur de 414 867 €, sera réglé à Châlons Agglo.



Dispositifs « Aide animateur »
et « Forme-toi »

4 jeunes Mourmelonnais témoignent

Ayant la volonté d'accompagner les jeunes (à partir de 16 ans) à devenir animateurs dans les accueils de loisirs et à passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), la municipalité a lancé, en 2018, les dispositifs « Aide animateur » et « Forme-toi ». Quatre jeunes Mourmelonnais ayant profité de ces programmes nous livrent leurs expériences.

Découvrir l'animation et le travail avec les enfants

Chloé Payet-Ethève, Lenna Deboves, Madeline Taymont et Romain Richard ont entre 16 et 18 ans et habitent tous à Mourmelon-le-Grand. Ils ont fréquenté les établissements scolaires de la commune, avant de poursuivre leurs études à Châlons-en-Champagne ou Reims, que ce soit en licence sciences sanitaires et sociales, en 1ère ST2S (sciences et techniques sanitaires et sociales) ou encore en 1ère ES (économique et sociale).



Chloé envisage de devenir professeure des écoles, Lenna éducatrice de jeunes enfants, Madeline souhaite devenir puéricultrice en milieu hospitalier et Romain, professeur d'histoire-géographie. Tous ont pour point commun les dispositifs « Aide animateur » et « Forme-toi » initiés par la Ville.

Le dispositif « Aide animateur » a pour principe d'accueillir les jeunes de 16 ans afin de leur faire découvrir l'animation et le travail avec les enfants. Quant à « Forme-toi », il s'agit d'un programme permettant d'obtenir une bourse



d'aide à la formation BAFA avec, en contrepartie, un temps de présence obligatoire lors des accueils de loisirs organisés à Mourmelon. Un système gagnant-gagnant pour ces jeunes, comme pour la commune.

Des retours unanimement positifs

Pour Chloé, qui a intégré le programme « Forme-toi », elle trouve que « Ce dispositif est une bonne chose car la formation BAFA a un coût assez élevé. Cela nous permet aussi de nous assurer du travail pendant les vacances ».

La maman de Lenna, qui a profité du programme « Aide animateur », explique « Elle a beaucoup apprécié sa semaine à l'accueil de loisirs et souhaite désormais passer son BAFA. Le dispositif lui a permis de découvrir le métier d'animateur et l'a confortée dans son envie de travailler avec les enfants ».

Romain explique quant à lui « J'ai entendu parler de ce dispositif grâce au bouche à oreille. C'est une bonne initiative qui m'a permis de découvrir le monde de l'animation et de passer par la suite le BAFA sans frais ».

Pour candidater :

Après un tel succès, la municipalité a décidé de reconduire ces deux dispositifs pour l'année 2020.

Il est possible de candidater, dès maintenant, pour le programme « Aide animateur » pour les accueils de loisirs d'été et de la Toussaint 2019. Il suffit d'avoir plus de 16 ans et d'envoyer sa candidature à l'attention de Monsieur le Maire :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : 4, rue du Maréchal Joffre - CS 40021 - 51400 MOURMELON-LE-GRAND ;
- Soit par mail à : fxpoinsenet@villedemourmelonle-grand.fr

HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Prolongation jusqu'en décembre 2019

Lancée le 9 mai 2016 par l'ex-Communauté de Communes de la Région de Mourmelon (CCRM), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a pris fin le 8 mai dernier. Cependant la fusion, le 1er janvier 2017, de l'ex-CCRM avec la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) a changé la donne. En effet, les huit communes membres de l'ancienne Communauté de Communes bénéficient désormais de l'OPAH de la CAC qui prendra fin le 6 décembre 2019. Pour les propriétaires (occupants ou bailleurs), c'est l'occasion ou jamais de rénover leur logement grâce à des aides financières et un accompagnement personnalisé.

Pour les propriétaires occupants

Les travaux éligibles concernent : les économies d'énergie (chauffage, isolation, VMC, etc.), le maintien à domicile (exemple : remplacement d'une baignoire par une douche) ou les travaux visant à remettre en état un logement dégradé, voire insalubre.

Concernant les conditions d'attribution, les ressources du/des propriétaire(s) ne doivent pas dépasser certains plafonds, le logement doit être achevé depuis 15 ans minimum, être occupé à titre de résidence principale au moins 8 mois par an et occupé par le bénéficiaire de la



subvention à titre de résidence principale, pendant au moins 6 ans (à la suite de la réalisation de travaux).

Pour les propriétaires bailleurs

Les travaux éligibles concernent la rénovation thermique, la réhabilitation de logements indignes ou dégradés ou encore la sécurité et salubrité de l'habitat ou risque de saturnisme lié aux peintures au plomb.

Les conditions d'attribution sont les suivantes : le logement doit être achevé depuis 15 ans minimum. Après travaux, le logement doit atteindre un niveau de performance énergétique correspondant au minimum à l'étiquette « D » et respecter les caractéristiques de décences définies par la loi. De plus, le logement doit rester dans le domaine locatif pendant 9 ans minimum. Enfin, les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose) présentant les garanties nécessaires (assurance, etc.).

Pour un logement loué au titre de résidence principale, un plafond de revenus des locataires est à respecter en fonction du revenu fiscal de référence. De même, le logement doit faire l'objet d'un conventionnement social avec l'ANaH (Agence Nationale de l'Habitat) permettant la pratique d'un loyer maîtrisé. Enfin, le locataire doit percevoir l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

Avant d'engager les travaux

Pour vous aider dans le choix des travaux et le montage des dossiers pour bénéficier des aides, le Comal-Soliha-51 a été missionné pour vous assister dans votre projet. Il est très important de consulter ce partenaire sur la recevabilité de votre projet AVANT d'engager les travaux.

Plusieurs solutions :

- Contacter le Comal-Soliha-51 par téléphone au 0 800 77 29 30 (appel et service gratuits) ;
- Se rendre aux permanences organisées au sein de la mairie le 2ème mardi de chaque mois, de 14h à 16h ;
- Se rendre dans les locaux du Comal-Soliha-51 (16, boulevard Hippolyte Faure à Châlons-en-Champagne).

En fonction de votre projet, un technicien se rend à votre domicile et effectue un diagnostic complet, gratuit et sans engagement. En fonction de celui-ci, votre conseiller vous aidera à monter les dossiers de demandes de subventions.

Une fois les accords des financeurs obtenus, vous pourrez démarrer les travaux. Le versement des subventions se fera après présentation des factures.

URBANISME

Lotissement du Buisson Filot II

C'est parti !

C'est officiel, depuis le 6 mai dernier, les 54 parcelles du Buisson Filot II sont disponibles à l'achat auprès de l'agence immobilière IMMOCOOP. Les travaux d'aménagement des réseaux, voiries et espaces verts débiteront selon la progression de la vente des parcelles, début 2020.

54 parcelles / De 3 Disponibles immédi



Contact : Edwige CAZENEUVE

Responsable du service commercial

IMMOCOOP - 31 cours Langlet

BP 70370 - 51063 REIMS CEDEX

Tél : 06.68.31.55.72



78 à 629 m² / De 45.500 à 73.500 € attement



ZOOM SUR...

Ouvert à tous

Le club équestre FCD au grand galop !

Autrefois réservé aux militaires, le club équestre FCD de Mourmelon-le-Grand est depuis quelques années ouvert à tous, que l'on soit militaire ou civil. Avec près de 200 adhérents recensés chaque année, c'est un club on ne peut plus dynamique qui accueille jusqu'à six compétitions annuelles. Lors de ces concours, il n'est pas rare d'y croiser de grands noms des sports équestres... Le public y est évidemment le bienvenu, alors... Tous au club équestre !

De 1976 à nos jours

C'est sous le nom de « Section équestre militaire du 18ème régiment de Dragons de Mourmelon » que l'association voit le jour le 16 décembre 1976. À sa création, elle avait pour objet de créer et d'entretenir, parmi les membres, un esprit sportif et cavalier, mais aussi d'organiser des manifestations équestres.

Au cours des années, cette association prendra différentes appellations au gré des dissolutions ou fermetures d'organismes militaires. Elle sera principalement adossée au 501ème-503ème RCC (Régiment de Chars de Combat), puis au GSBdD (Groupement de Soutien de la Base de Défense) de Mourmelon-Mailly lors de l'embasement en 2011.

Suite à la migration des centres équestres militaires vers la Fédération des Clubs de la Défense (FCD), les statuts de l'association sont réécrits et cette dernière prend le nom de « Club équestre FCD de Mourmelon-le-Grand » le 30 juin 2016.

Depuis 2015, le commandant Gaëtan Vreux en est le président. Il est épaulé par un comité directeur composé de 10 membres. L'adjudant-chef Jean-Julien Frey (directeur technique et vice-président) est responsable de la section équestre militaire. Il est aidé d'un sous-officier adjoint, d'une monitrice civile employée par l'association, de quatre soigneurs militaires et d'un soigneur employé par l'association.

Les installations

Situé dans le camp militaire – au sein du quartier Auerstaedt – sur une superficie de six hectares, le club compte trois écuries principales, un manège, deux carrières, un parcours de cross poney et un bâtiment administratif.

Il est en plus doté d'un remarquable parcours de cross



situé sur la « zone de manœuvre 24 », accessible aux cavaliers amateurs et professionnels. Par ailleurs, il n'est pas rare, lors de concours, d'y rencontrer des grands noms des sports équestres.

200 adhérents, 65 équidés et 6 concours annuels

Les 200 adhérent que compte le club évoluent lors des reprises hebdomadaires sur les 65 équidés recensés. Des stages de perfectionnement et de qualification ou « galop » sont organisés en période de vacances scolaires. En plus de cela, près de six concours annuels – dont trois majeurs en avril, août et octobre – offrent la possibilité à des cavaliers de tous horizons de s'aligner sur différentes épreuves.

Un club ouvert à tous

À sa création, le club était réservé aux militaires d'active. Désormais, celui-ci est ouvert à tous : militaires et leur famille, assimilés, personnels civils de la Défense et personnels civils extérieurs à la Défense, sous réserve de détenir l'aptitude médicale exigée pour la pratique de ce sport.

Les inscriptions ont lieu chaque année lors du Carrefour des Associations, organisé début septembre, au centre culturel Napoléon III, par l'association Animation et Loisirs (cette année, le 7 septembre de 13h30 à 17h00). Précision : l'âge minimum est de 4 ans pour les enfants qui découvrent le cheval et son environnement (baby poney).

Pour tout autre renseignement, le numéro à joindre est le suivant : 06 72 81 38 39.

Les concours en 2019 :

- 31 mars : CCE poney
- du 19 au 23 avril : CCE cheval et poney
- 1er mai : CCE poney
- 30 mai : CSO club et poney
- du 22 au 25 août : CCE club
- 19 et 20 octobre : CCE club

CCE : Concours Complet d'Équitation
CSO : Concours Saut d'Obstacles

Ces concours se déroulent dans l'enceinte du club équestre et dans la Zone 24 qui jouxte le club.

Ouverts à tout public, entrée gratuite. Buvette et restauration rapide sur place.

PORTRAIT

Union Cycliste Mourmelonnaise

Mathis Nierding, une étoile montante

Enchaînant les titres et les performances à l'approche de ses 16 ans, Mathis Nierding est la coqueluche de son club, l'Union Cycliste Mourmelonnaise (UCM). Passionné de vélo depuis l'âge de 4 ans, il a récemment été sacré champion départemental de la Marne et champion régional du Grand-Est. Portrait de ce jeune passionné.

Né le 13 juin 2003 à Châlons-en-Champagne, Mathis Nierding habite avec ses parents dans le village voisin de Bouy. Mais c'est à Mourmelon qu'il s'adonne à son sport favori, en intégrant l'Union Cycliste Mourmelonnaise en 2012 alors qu'il n'avait que 9 ans. De catégorie en catégorie, il a évolué jusqu'à atteindre aujourd'hui la section des cadets.

Des sacrifices et beaucoup de travail

Ses parents, Michaël et Céline, l'ont toujours encouragé et sont ses premiers supporters. Sa maman se souvient « À tout juste 4 ans, il est monté sur son vélo. Il a rapidement fallu lui enlever les roulettes et il est parti tout seul ! ». Quant à son papa, il l'accompagne sur toutes les épreuves. « On se sacrifie pour qu'il y arrive, c'est un choix. Nous partons en vacances lorsqu'il sera autonome » explique-t-il. Effectivement, le vélo est un sport onéreux lorsque l'on prend en compte le matériel, les déplacements, les engagements, le temps consacré, etc.

Mais Mathis ne se cantonne pas qu'au vélo, il prépare également sa future vie d'adulte. Jeune apprenti, il



cumule ses heures de travail et ses séances d'entraînement. Actuellement dans le milieu agricole, il envisage de changer de domaine à la rentrée prochaine en préparant un bac professionnel pour devenir chauffeur poids-lourd. « Des fois, je suis tellement cuit lorsque je rentre que je vais directement me coucher » raconte-t-il. Le président de l'UCM, Cyril Godot, est conscient des sacrifices à faire pour être au plus haut niveau : « Si on ne roule pas, on ne gagne pas. J'ai beaucoup d'admiration pour ce gamin. Il bosse et arrive à gagner pratiquement chaque dimanche. C'est vraiment fort ».

Deux titres en 6 jours

C'est avec sa rage de vaincre habituelle que le jeune cycliste a participé au championnat régional du Grand-Est, organisé à Sarrebourg, en Moselle, le 16 décembre dernier. Mal positionné au départ, qui plus est sur un sol enneigé, le jeune cycliste a remonté ses concurrents un à un, jusqu'à arracher la 1^{ère} place. Un titre prestigieux auquel s'est ajouté, le 22 décembre, celui de champion départemental de la Marne, à l'occasion de la compétition organisée à Vitry-le-François.

Ce doublé en poche, Mathis Nierding s'est ensuite rendu mi-janvier à Besançon, dans le Doubs, afin de prendre part aux championnats de France. Sur les 65 coureurs présents au départ, le représentant mourmelonnaise a brillamment décroché la 11^{ème} place.

Toutes nos félicitations pour ces belles performances, avec nos encouragements pour les compétitions à venir.



ARMÉE

Citadel Guibert 2019

Mourmelon, capitale militaire le temps d'un exercice

L'exercice « Citadel Guibert 2019 » conduit en mars dernier à Mourmelon par le Corps de Réaction Rapide France (CRR-Fr) a accueilli quelque 1 600 militaires issus de 14 nations. Deux semaines durant, Mourmelon fut donc, en quelque sorte, le centre du monde. Retour sur cet exercice de grande ampleur.

Durant la seconde moitié du mois de mars, l'exercice « Citadel Guibert 2019 » a offert une opportunité d'entraînement unique pour des unités françaises et alliées. « Notre rôle est d'offrir les meilleures conditions d'entraînement possibles, c'est-à-dire donner les bons ordres, réagir aux comptes-rendus et se dégager des problématiques les plus complexes » explique le Général de corps d'armée Laurent Kolodziej, commandant le CRR-Fr.



1 600 militaires 14 nations

À cette occasion, environ 1 600 militaires furent déployés sur le camp de Mourmelon. Objectif principal : entraîner



et évaluer, dans un contexte de haute intensité, la 3ème division de Marseille ainsi que ses brigades subordonnées (la 6e brigade légère blindée, la 11e brigade parachutiste, la 56th stryker brigade combat team (États-Unis) et la 12e brigade (Royaume Uni)).

CitadelGuibertétaituneréelleopportunitéd'entraînement pour ces soldats de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine, spécialistes dans leur domaine. « L'interopérabilité, telle que le permet l'OTAN, est un énorme effort pour les unités présentes. Et tout ce que l'on a fait dans cet entraînement c'est autant de temps gagné pour les projections opérationnelles futures », souligne le commandant du CRR-Fr.

Une logistique hors-norme

Au-delà de l'exercice en lui-même, Citadel Guibert représentait un réel défi en terme de logistique avec, pour les hommes et femmes du soutien : 160 abris modulaires de commandement à installer, ainsi que 80 tentes et 1 700 postes informatiques à mettre en place.

Pour le CRR-Fr, cet exercice a permis de maintenir le niveau élevé de préparation opérationnelle de l'état-major, qui a également pu faire bénéficier d'autres unités de son expertise et de ses capacités doctrinales uniques et reconnues dans la communauté OTAN.



VOLONS POUR NOS BLESSES



**22 & 23
JUN 2019
MOURMELON LE GRAND**



**ENTREE :
1€**

**BAPTEMES DE L'AIR
DEMONSTRATIONS DYNAMIQUES
DE MATERIELS
ATELIERS POUR LES PLUS PETITS
ET DE NOMBREUX LOTS A GAGNER !**

Informations sur
[Facebook.com/Cential-51e-RI](https://www.facebook.com/Cential-51e-RI)

AU PROFIT DES BLESSES DE L'ARMEE DE TERRE

Organisé par



Dimanche
9
juin
9h30 à 17h30

MOURMELON FAIT SON ROLAND GARROS

Rue Léon Bourgeois
Gratuit - Mini tennis, séances découverte, des espaces animations, restauration...
Avec le soutien de la Ville de Mourmelon-le-Grand



Mardi
11
juin
14h30
20h00

CINÉMARDIS - « LA LA LAND »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Samedi
15
juin
18h00

SOIRÉE DU SOLSTICE

Bois des Soeurs - Parc Kévin Chavatte
Musique, cirque, conte, théâtre, jeux, glaces, restauration, buvette...



Dimanche
14
juillet

FÊTE NATIONALE

Prise d'armes sur le parvis de l'église suivie du défilé militaire
Parade aux lampions
Feu d'artifice



Dimanche
8
septembre
11h00 à 17h00

FÊTE DES SPORTS - 3^e ÉDITION

Gymnase Terme Hilaire
Entrée libre



Vendredi
20
septembre
20h30

REVUE MUSIC-HALL - « CRAZY CHIC »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Du
1 au 4
octobre

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA

« WAR ON SCREEN »

Auditorium de la mairie
Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 4,50 €



5 et 6
octobre

FESTIVAL POLYNÉSIE

Centre culturel Napoléon III
Expositions, démonstrations, commerçants
Entrée gratuite



Mardi
8
octobre
14h30
20h00

CINÉMARDIS - « LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Renseignements :
mourmelonlegrand.fr
03.26.66.57.08

MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
- Samedi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

15.000 livres
3.000 CD
550 DVD
Tablettes, liseuses...



Samedi 8 juin

Clôture du festival Jardin des mots au Bois des Soeurs - Parc Kévin Chavatte :

12h00 : Pique-nique musical avec l'école de musique. Pas de service de restauration sur place, pensez à prendre votre panier !

13h00 : Ouverture de différents points de lecture (magazines, romans, bandes dessinées...), ateliers bricolage pour les enfants, concours de dessins et de poèmes.

14h00 : La caravane des Contesses : deux conteuses de bonne aventure vous accueillent jusqu'à 17h00.

En partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Marne

NOUVEAUTÉS

- « *La médaille* » de Danielle Steel (Livre)
- « *Moi ce que j'aime c'est les monstres* » (BD)
- « *La dernière danse* » de Michel Sardou (CD)



COUP DE

- « *Bibliocat : Sagesse d'un chat de bibliothèque* » d'Alex Howard (Livre)
- « *A star is born* » (DVD)
- « *Doux comme un lion* » de Ed Vere (Album)



PENDANT L'ÉTÉ

Pendant les beaux jours, la cafétéria de la médiathèque s'ouvre sur la terrasse. Bouquiner, boire un café, tricoter, etc. La terrasse est ouverte à tous. Une occasion supplémentaire de passer les portes de la médiathèque.



Samedi
28
septembre
15h00

Conte « *Sur le chemin...* »
Balade au fil des histoires
par Catherine Pierrejean



À partir de 3 ans
Gratuit
Sur inscription



BÉBÉS LECTEURS

1^{er} samedi du mois
De 10h30 à 10h50 - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin
De 10h30 à 10h50 - 2/6 ans

LUDO ÇA ME DIT !

3^{ème} samedi du mois
De 14h00 à 16h00

L'Agglo à la une

Métamorph'Eau'ses Acte 5

Réservez votre soirée du 8 juin pour un moment exceptionnel et époustouflant à Châlons-en-Champagne !

Le 5^e épisode de Métamorph'Eau'ses, ce spectacle nocturne unique en Europe, sera lancé. Une itinérance poétique qui, au fil de l'eau, vous révèle les trésors de Châlons-en-Champagne, sublimés par une mise en lumière artistique. Pour célébrer l'opération d'embellissement du patrimoine, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne s'est associée à Furies lors de la clôture de la 30^e édition du festival de cirque et de théâtre de rue. "Place des Anges", spectacle écrit et mis en scène par Pierrôt Bidon et Stéphanie Girard, production Gratte-Ciel, va vous faire planer. Venez nombreux pour vous laisser transporter par ce touchant ballet aérien ! Et pour vous mettre l'eau à la bouche, profitez, dès 19 h, d'un bar à champagne et d'une restauration gourmande aux Halles du marché couvert, avec les commerces du centre-ville. Entrée gratuite (consommations payantes).

"Place des anges". Dans le cadre du festival Furies Samedi 8 juin à 22 h 45, Cathédrale Saint-Étienne. Gratuit.



C'est la fête du vélo !

Rendez-vous dès 10 h pour déposer vos anciens vélos qui seront vendus lors de la bourse aux vélos !

Et place aux animations de 10 h à 18 h ! Le programme concocté par Châlons Agglo et ses partenaires devrait vous faire (re)monter en selle. Piste de maniabilité pour reprendre confiance en vous, vélosmoothie pour produire vous-même une boisson réconfortante après l'effort, diagnostic et marquage anti-volet gratuit de votre vélo... Pas de vélo ? Vous pourrez en acheter un et prendre des idées en admirant les vélos customisés qui seront exposés. A moins que vous ne préfériez un parcours sur une draisiennne ou monter sur un "vélo en folie" équipé de roues désaxées. Mais, ce sera pour plus tard, quand la dextérité sera revenue...

En partenariat avec Avenir 2 Roues, Sitac, la Sécurité Routière, la Prévention Routière, Uniscité, l'ASPTT Vélo et la Ville de Saint-Martin-sur-Le Pré.

Samedi 15 juin, de 10 h à 18 h sur la place Foch à Châlons-en-Champagne. Gratuit. INFO+ : chalons-agglo.fr

MOT DE L'OPPOSITION

Pourquoi l'opposition a voté contre le budget 2019 ?

• Taux de fiscalité :

L'Agglomération de Châlons a voté une baisse de la Taxe d'Ordures Ménagères. Cette baisse aurait pu profiter à tous les Mourmelonnais, mais NON, la majorité du conseil municipal en a décidé autrement en votant l'augmentation du taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties. Ce taux passera donc à 23,94 % (au lieu de 18,14 % en 2018).

• Indemnités des élus :

La rémunération du maire et de ses 7 adjoints s'élevant environ à 140.000,00 € annuels, il serait judicieux de faire comme beaucoup de communes, la réduire.

• L'acquisition d'immeubles :

Acheter des immeubles frappés d'une procédure de péril, pour fustiger la défaillance des propriétaires, pour assurer la sécurité de tous, oui, mais à quel prix ? Sachant que la commune va devoir, outre l'achat, supporter tous les frais de dépollution et de démolition, ces immeubles en péril devraient être achetés pour l'euro symbolique.

Rémy HERBERT - Patrice DELIGNY - Evelyne GUÉDAL
Marie-Jo DUBOIS - Guy TOUILLET

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Quel avenir pour Mourmelon ?

Lors du conseil municipal du 3 avril, le budget 2019 a été voté.

Son objectif : le maintien du niveau des services proposés sans impacter nos capacités d'investissement, et ce, malgré la baisse des dotations de l'État (130.000 euros en 2018).

Profitant de la baisse de la TEOM, nous avons réussi à conserver notre autofinancement, c'est-à-dire la part du budget destiné aux investissements.

Quant à l'opposition, après n'avoir émis aucune objection en commission des finances qui s'est réunie avant le vote du budget en conseil municipal, elle a voté CONTRE.

Peut-être aurait-elle préféré :

- avoir recours à l'emprunt et faire payer aux générations futures les réalisations d'aujourd'hui ?
- réduire les subventions aux associations ?
- remettre en cause la programmation concernant les équipements sportifs dont le nouveau complexe en lieu et place du gymnase Saint-Martin ?
- réduire le budget finançant les animations, spectacles et autres manifestations ?
- diminuer celui attribué au social ?

Force est de constater que cette opposition, qui se voulait « constructive » en 2017, n'apporte que rarement des propositions dans l'intérêt de Mourmelon et des mourmelonnais.

Christelle GILLET
1^{ère} adjointe chargée de l'aménagement, de l'habitat et de l'urbanisme

soirée du solstice

SAMEDI 15 JUIN

18H00

Bois des Soeurs
Parc Kévin Chavatte
MOURMELON-LE-GRAND

Théâtre - Conte - Musique mais aussi
restauration, jeux, glaces, commerçants...



Dans le cadre de Musiques
en Mourmelonnie



Furies